

RIGOLO
comme la vie

ACCUEIL DE LOISIRS

Janvier > Décembre 2024

Petites et grandes vacances scolaires

Pour les **communes** de :

- **Aubers**
- **Fromelles**
- **Le Maisnil**
- **Radinghem-En-Weppes**



ASSOCIATION RIGOLO COMME LA VIE
162 boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
03 28 33 32 08 - rclv.loisirs@rigolocommelavie.fr

LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'AUBERS, FROMELLES, LE MAISNIL ET RADINGHEM-EN-WEPPES POUR LES 3-15 ANS

Votre accueil de loisirs des petites et grandes vacances, c'est avant tout pour votre enfant :

Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes pour développer ses talents.

Des imaginaires et thématiques adaptés favorisant l'aventure.

Une expérience sociale basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité, pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.

Une équipe d'animation formée, pour accueillir et accompagner des enfants en situation de Handicap (un rendez-vous sera réalisé avant le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant).



VOTRE ENFANT A DÉJÀ FRÉQUENTÉ L'ACCUEIL DE LOISIRS ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE

Sur votre **compte** portail Familles : rclvloisirs.portail-familles.app

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : mettre à jour vos informations / documents et vérifier qu'il n'y ait pas de facture en attente de règlement.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant sur votre compte et réaliser le paiement en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

INSCRIPTIONS

NOUVELLE INSCRIPTION

Sur le **portail Famille** : dans l'onglet LES WEPPES : rclvloisirs.portail-familles.app

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : télécharger le dossier d'inscription à retourner complété¹ pour la création de votre compte Famille (traité sous 7 à 10 jours). Activer votre espace dès réception du mail de confirmation, puis mettre à jour votre espace personnel.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant depuis votre compte en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

¹Seuls les dossiers complets pourront être enregistrés

Réservation à la semaine complète pour le centre et à l'unité pour les repas.

INSCRIPTION EN LIGNE sur <https://rclvloisirs.portail-familles.app>

LE DOSSIER

Le dossier de l'enfant se compose de :

- la **fiche de liaison** comprenant la fiche sanitaire, les représentants légaux et les différentes autorisations
- la photocopie des **vaccins obligatoires**
- l'**attestation CAF** (de moins de 3 mois) avec le quotient familial.¹
- le **justificatif de domicile** (de moins de 3 mois)² ainsi qu'un **justificatif de rattachement** à l'une des 4 communes si non résidents sur le territoire et qu'une des conditions est remplie pour bénéficier du tarif interne



La loi RGPD sur la conservation des données ne nous permet pas de garder vos données plus d'un an.

En janvier, il vous sera demandé de fournir votre dossier complet.

¹ À défaut le tarif maximum sera appliqué.

² À défaut le tarif extérieur sera appliqué.

LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation.

MODES DE RÈGLEMENT

En **ligne** : par carte bancaire

À la **permanence** : par chèque bancaire à l'ordre de l'association Rigolo Comme La Vie, en Espèces¹, en CESU et chèques vacances^{2,3}.

Paiement en 2 fois : un paiement en 2 fois peut être mis en place par chèque (50% avant le début de l'accueil puis 50% le mois suivant l'inscription).

¹ Nous ne pouvons pas rendre la monnaie, le surplus sera en avoir sur votre compte.

² Attention ! Le surplus en chèques CESU et chèques vacances sera perdu, n'hésitez pas à faire l'appoint.

³ Modalités à voir aux permanences d'inscription

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (**à régler sous 10 jours**).

Annulation et remboursement

TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :

Hospitalisation de l'enfant
Maladie supérieure à 3 jours calendaires et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 3 jours suivant le 1^{er} jour d'absence. La déduction intervient le 4^{ème} jour.

Fermeture exceptionnelle de l'accueil de loisirs.

En cas d'éviction de l'enfant décidée par le responsable
Toute annulation réalisée 3 semaines avant le 1^{er} jour de la période de centre.

ASSURANCE

Nous vous demandons de vérifier auprès de votre assureur que votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs.

Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

Pour plus d'informations, retrouvez le **Règlement Intérieur** sur le portail famille.



TARIFS

		de 0 à 500 €	de 501 à 600 €	de 601 à 750 €	de 751 € à 915 €	> 916 €
Semaine de 4 jours	Tarifs communes	3,68 €	16,72 €	36,72 €	45,92 €	53,04 €
	Tarifs extérieurs	71,84 €	72,64 €	73,44 €	74,40 €	75,28 €
Semaine de 5 jours	Tarifs communes	4,60 €	20,90 €	45,90 €	57,40 €	66,30 €
	Tarifs extérieurs	89,80 €	90,80 €	91,80 €	93,00 €	94,10 €
Repas (unité comprenant le temps d'animation)		3,78 €				
Garderie à la demi-heure matin et soir		0,53 €				
Supplément Camping (période d'été)		3,78€ par repas supplémentaire consommé en camping				

Une réduction de 5% sera appliquée sur les tarifs (hors repas et garderie) durant les périodes d'inscription pour la période d'été.

Pour bénéficier des **tarifs communes**, vous devez justifier des éléments suivant :

- Etre domicilié sur l'une des 4 communes partenaires (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une des écoles des 4 communes partenaires (attestation de scolarité ou justificatif de rattachement rempli et signé par la mairie)
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur une des 4 communes partenaires (justificatif de rattachement rempli par la mairie)

Vous retrouverez un formulaire téléchargeable de rattachement aux communes sur le portail famille !

Une priorité est donnée aux enfants rattachés à l'une des 4 communes. S'il reste de la place, des extérieurs seront pris. L'ouverture des inscriptions aux enfants extérieurs aux 4 communes sera disponible, sous réserve de places restantes, après chaque période d'inscription. Les dossiers d'inscription (version papier) seront traités après chaque période d'inscription. Une liste d'attente sera mise en place en cas de demande accrue.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

	Horaires
Garderie	7h30 - 8h00 / 8h00 - 8h30 / 8h30 - 9h00
Matin	accueil échelonné : 9h00 - 9h30 9h00 - 12h30
Repas	12h30 - 13h30 retour échelonné : 13h30 - 13h50
Après-midi	13h30 - 17h00
Garderie	17h00 - 17h30 / 17h30 - 18h00 / 18h00 - 18h30

VEUILLEZ ANTICIPER LA CRÉATION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ POUR D'ÉVENTUELLES SORTIES.

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ la semaine précédant le 1^{er} jour d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Votre code d'accès vous sera communiqué par mail ou en format papier une semaine avant le début du centre.

Nos autres partenaires

